



Editorial

Nous sommes heureux de vous adresser ce premier numéro de *Portraits du Grand Roissy*, résultat d'un travail partenarial autour du GIP Emploi Roissy.

L'ambition de cette publication est forte et modeste à la fois. D'une part, c'est un outil qui permet de renforcer le Grand Roissy comme un territoire de projets favorables à l'emploi, à la formation et au développement économique : pour mieux agir ensemble, il faut mieux se connaître, et mieux connaître le territoire. D'autre part, elle n'aborde pas tous les sujets qui concernent ce territoire, et est centrée sur les quatre thèmes suivants : l'emploi, les salariés, les demandeurs d'emploi et les entreprises.

Le Grand Roissy est pour nous un territoire évidemment prioritaire en Ile-de-France. Prioritaire car il est à part :

- Son dynamisme économique est en partie dicté par la présence de l'aéroport Paris Charles-de-Gaulle. Son rythme dépend tout à la fois de la conjoncture régionale, nationale, européenne et mondiale. Le développement de l'emploi y est plus fort que la moyenne régionale, et les grands projets de développement y sont plus nombreux qu'ailleurs.
- Mais ce territoire présente également des fragilités structurelles : des zones de précarité importantes, une population moins qualifiée qu'ailleurs et une demande d'emploi qui s'accroît plus vite ces dernières années qu'ailleurs en Ile-de-France, avec l'accroissement des personnes en situation de désinsertion professionnelle durable.

C'est là aussi un but de cette publication : éclairer sur les forces et faiblesses du Grand Roissy. C'est aussi l'objet social du GIP Emploi Roissy : fédérer et animer

de nombreux acteurs territoriaux pour que le développement de l'emploi sur ce territoire profite davantage à ceux qui y résident.

La façon dont ce premier numéro a été conçu illustre cet objectif. Il a été préparé au sein d'un des nombreux groupes de travail du GIP Emploi Roissy, réunissant les membres du GIP bien entendu (Etat, Région, conseils généraux de Seine-et-Marne et de Seine-Saint-Denis, Aéroports de Paris), mais aussi Pôle Emploi, le conseil général du Val-d'Oise, l'EPA Plaine de France, la Maison de l'emploi de l'Est du Val d'Oise, l'Institut d'aménagement et d'urbanisme.

Le choix du périmètre d'observation a également été un travail préalable car le Grand Roissy ne correspond à aucune division administrative, et ses contours sont fluctuants en fonction de qui en parle.

Nous retenons au sein du GIP Emploi une logique de projet reposant sur une réalité économique et sociale : celle des lieux de résidence et de travail. Ainsi, par Grand Roissy, il s'agit ici de la zone d'emploi Roissy-Sud-Picardie dans sa partie francilienne à laquelle ont été ajoutées toutes les communes de Seine-Saint-Denis (carte n°1).

En espérant que cette publication renforce et développe nos projets communs, nous vous en souhaitons une bonne lecture.

Emmanuel MAUREL, Président du GIP Emploi Roissy CDG

Laurent VILBOEUF, Vice-Président du GIP Emploi Roissy CDG

Démographie du Grand Roissy

	Grand Roissy	Ile de France	Poids de la zone dans l'Ile de France
Population totale (2010)	2 305 856	11 852 851	19,5 %
Population active (2010)	1 113 157	6 009 936	18,5 %
Population active en emploi (2010)	945 161	5 342 486	17,7 %
Emplois salariés (fin 2011)	794 022	5 416 485	14,7 %
Demandeurs d'emploi catégorie ABC (2013)	207 193	883 081	23,5 %

Source : Insee / Recensement de la population 2010 - CLAP 2011 - Pôle Emploi (données brutes)
Note de lecture : En 2010, 18,5 % de la population active d'Ile-de-France habite le Grand Roissy.

Portrait du territoire

Un territoire porteur en Ile-de-France

Près de 800 000 salariés travaillent sur le Grand Roissy fin 2011, soit 14,7 % de l'emploi salarié francilien (tableau 1). L'emploi public représente plus d'un emploi sur cinq (source CLAP/Insee 2011).

Une croissance de l'emploi plus rapide qu'en Île-de-France

Le Grand Roissy, malgré la crise, connaît un développement de l'emploi salarié dans le secteur privé supérieur à celui de l'Ile-de-France (graphique 1). Alors qu'en Ile-de-France, le volume d'emploi salarié n'a pas encore retrouvé son niveau de 2008, il a été dépassé dès 2010 sur le Grand Roissy. Fin 2012, ce volume d'emploi est supérieur de près de 1 % à celui de 2008. Sur la fin de la période, en 2012, le développement de l'emploi est moins net.

Un emploi de plus en plus concentré

L'emploi est concentré sur le Grand Roissy dans une quinzaine de communes correspondant au cœur de pôle aéroportuaire,

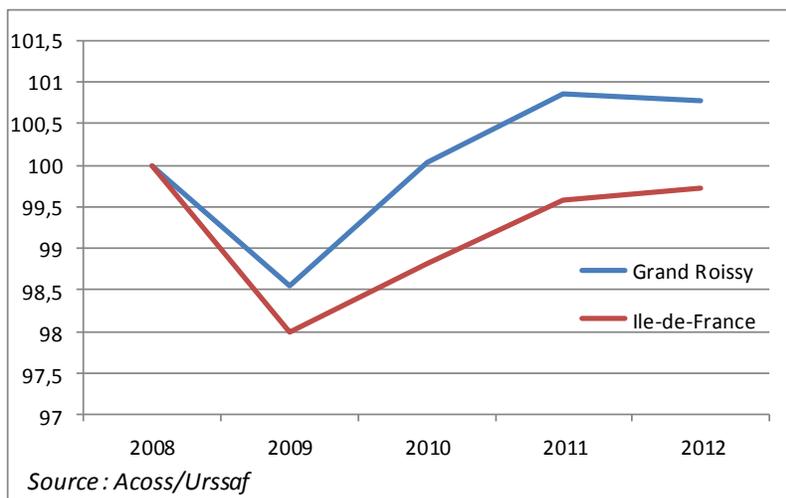
ainsi qu'à l'Est et au Sud de la Seine-Saint-Denis, mais la répartition de l'emploi s'est déplacée depuis le début de la crise (carte 2).

En effet, sur l'ensemble du territoire, c'est surtout la zone dense, au Sud de la Seine-Saint-Denis qui connaît les plus fortes augmentations de l'emploi entre 2008 et 2012. Cette tendance est conforme à un phénomène constaté à l'échelle de l'ensemble de la Région : la reconcentration de l'emploi sur Paris et la petite couronne. Ainsi les communes de Seine-Saint-Denis limitrophes de la capitale sont celles où l'emploi s'accroît le plus ; Saint-Denis, Aubervilliers, Montreuil, Pantin et Saint-Ouen connaissent une augmentation des effectifs salariés supérieure à un millier chacune au cours de la période.

Sur le reste du territoire, l'emploi est en moyenne à la baisse dans l'Est du Val d'Oise, ainsi qu'au Nord-Ouest de la Seine-et-Marne.

«La crise a eu tendance à rapprocher l'emploi sur ce territoire du centre de l'Ile-de-France, et à le rendre un peu moins satellite de la zone aéroportuaire. »

Graphique 1: Evolution de l'emploi salarié (base 100 à fin 2008)



Une contraction de l'emploi sur le cœur de pôle

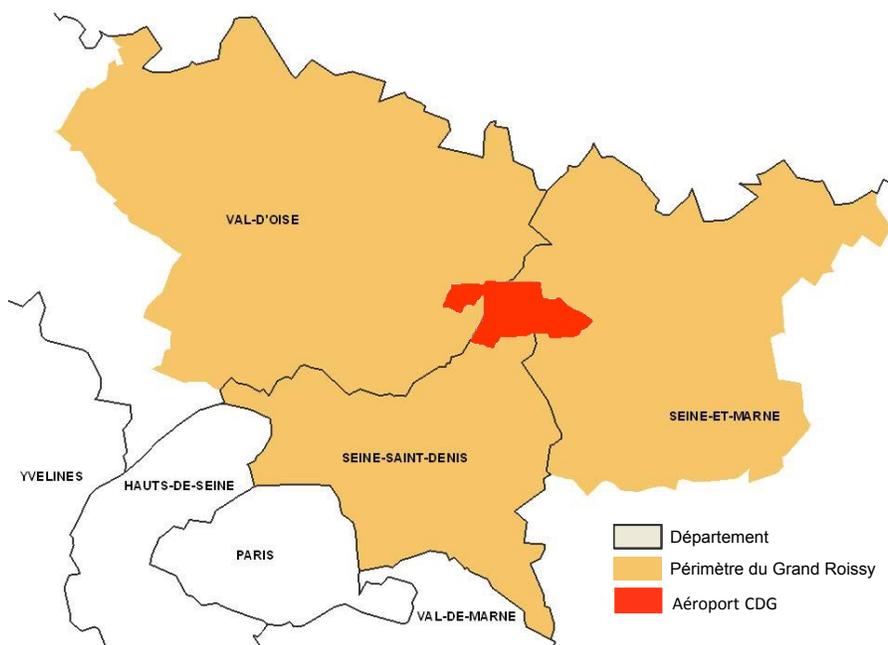
Globalement, l'emploi s'est contracté depuis la crise sur le cœur de pôle (communes de Mauregard, Le Mesnil-Amelot, Mitry-Mory, Tremblay-en-France, Villepinte, Epiais-Louvres, Roissy-en-France), avec une perte d'environ 3 500 emplois.

La crise a donc eu tendance à rapprocher l'emploi sur ce territoire du centre de l'Ile-de-France, et à le rendre un peu moins satellite de la zone aéroportuaire.

La concentration de l'emploi (part des actifs résidant sur un territoire par rapport au nombre total des actifs travaillant sur ce même territoire) est nettement plus faible sur le Grand Roissy qu'en Ile-de-France : 86,6 % contre 103,5 %. Cela témoigne d'un territoire à vocation résidentielle qui comporte plus d'habitants que de salariés, ce qui explique qu'une partie des salariés doit trouver un emploi à l'extérieur du Grand Roissy. C'est particuliè-

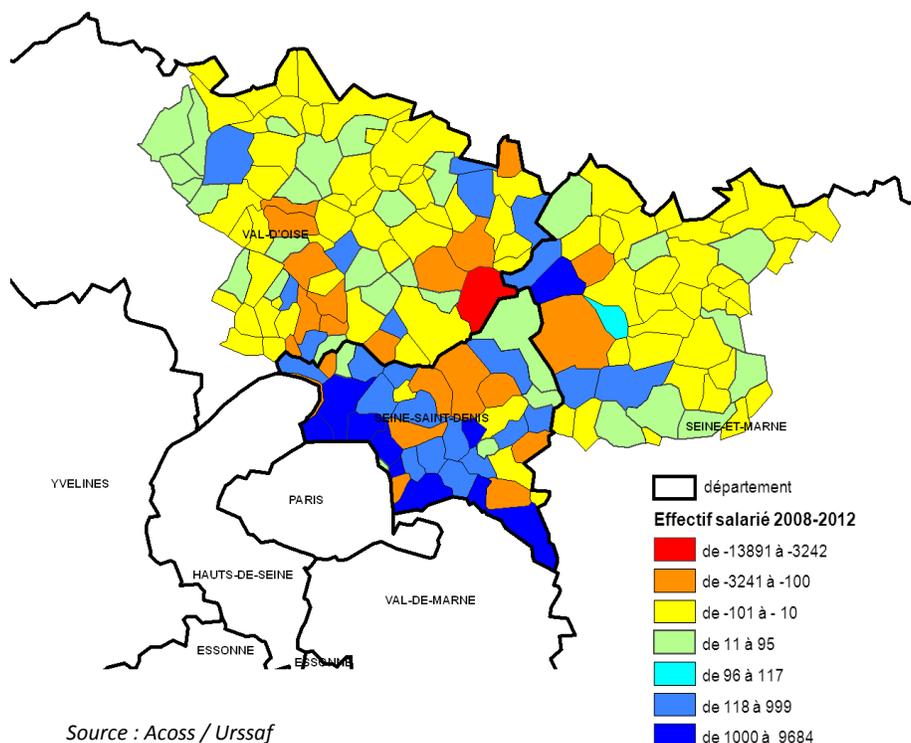
rement vrai pour le département de Seine-et-Marne dont l'indice de concentration de l'emploi est de 72 %.

Carte 1: Le périmètre de l'étude



Le périmètre retenu est la partie francilienne de la zone d'emploi Roissy-Sud Picardie auquel a été ajouté l'ensemble des communes de Seine-Saint-Denis. Cette extension permet d'intégrer plus de 5000 salariés de la plateforme, soit 6% de l'effectif qui y travaille.

Carte 2: Evolution par commune de l'emploi salarié (2008-2012)



Source : Acoff / Urssaf

Traitement : SESE / Direccte Ile-de-France

Attention : l'évolution de l'emploi au sein du cœur de pôle est essentiellement due à des changements de codes postaux de sièges sociaux d'entreprises.

Le point sur l'emploi aéroportuaire

Près de 65 % des 85 000 actifs de l'aéroport Paris-CDG travaillent dans le secteur du transport aérien au sens large (compagnies aériennes, maintenance aéronautique, assistants en escale et gestionnaire aéroportuaire). Les autres secteurs d'activité sont par ordre décroissant d'importance, les commerces et services, les transports terrestres, la sûreté et les services publics.

Ces 85 000 emplois correspondent à des emplois directs c'est-à-dire présents sur le périmètre de l'aéroport. Ils génèrent 49 000 emplois indirects chez les fournisseurs non présents sur l'aéroport et l'ensemble des dépenses des salariés directs et indirects induisent à leur tour 60 000 emplois. De plus, l'activité des entreprises de l'aéroport (essentiellement les compagnies aériennes, Aéroports de Paris et les transporteurs terrestres) favorise l'industrie du tourisme. Les séjours et dépenses des touristes "aériens" induisent environ 53 000 emplois dans ce secteur d'activité.

Sur le plan économique, la valeur ajoutée totale créée, selon une étude du BIPE, s'élève à près de 22 milliards d'euros et représente 4 % du PIB régional.

La concentration de l'emploi dans les grands établissements est beaucoup plus forte sur la zone aéroportuaire qu'au niveau national. En effet, 8,5 % des établissements de plus de 200 salariés représentent près de 82 % de l'emploi total.

Au cours de l'année 2012, le volume des emplois a décliné de 2,5 % en raison d'une baisse des effectifs dans le transport aérien. En revanche, les emplois des commerces (boutiques et services) ainsi que les emplois dans le transport terrestre et le fret se sont développés.

Les actifs résident dans les territoires de proximité à 62,3 % (y compris l'Oise). Ils se répartissent le long de deux axes nord-sud structurés autour de l'autoroute A1 et de la nationale 2. Entre 2009 et 2011, c'est la part du Val d'Oise qui a le plus progressé devant l'Oise et la Seine-Saint-Denis.

L'utilisation des transports en commun par les salariés reste très modeste (9,4 % seulement) en raison d'un habitat relativement "dilué" et d'une offre de transport en commun incomplète.

Portrait des actifs en emploi

Tableau 2 : Taux de chômage et d'emploi du Grand Roissy

	Taux d'emploi	Taux de chômage
Grand Roissy	62,3 %	15,1 %
<i>Seine-et-Marne</i>	67,9 %	9,6 %
<i>Seine-St-Denis</i>	60,6 %	16,9 %
<i>Val-D'Oise</i>	65,5 %	11,8 %
<i>Ile-de-France</i>	67,0 %	11,1 %

Taux de chômage et d'emploi des femmes

	Taux d'emploi	Taux de chômage
Grand Roissy	58,8 %	15,4 %
<i>Seine-et-Marne</i>	65,0 %	10,1 %
<i>Seine-St-Denis</i>	57,0 %	17,2 %
<i>Val-D'Oise</i>	62,1 %	12,1 %
<i>Ile-de-France</i>	64,1 %	11,4 %

Taux de chômage et d'emploi des hommes

	Taux d'emploi	Taux de chômage
Grand Roissy	66,0 %	14,8 %
<i>Seine-et-Marne</i>	71,0 %	9,2 %
<i>Seine-St-Denis</i>	64,3 %	16,6 %
<i>Val-D'Oise</i>	69,0 %	11,5 %
<i>Ile-de-France</i>	70,1 %	10,9 %

Remarque : Taux de chômage au sens du recensement

Source : Insee / RP 2010

Le taux d'emploi des actifs résidant sur le Grand Roissy est plus faible qu'en Ile-de-France. C'est particulièrement net pour les femmes : 5,3 points de moins, et 4,1 points de moins pour les hommes. Il y a donc moins d'emploi par habitant qu'en moyenne en Île-de-France (tableau 2).

Une mobilité territoriale très marquée par la profession et la catégorie socio-professionnelle (Cartes 3)

Les artisans, commerçants, chefs d'entreprises, ouvriers et employés du territoire sont ceux qui se déplacent le moins pour travailler hors du territoire. Les cadres et les actifs exerçant des professions intermédiaires quant à eux se déplacent davantage pour aller travailler à Paris et dans les Hauts-de-Seine (notamment à la Défense). Ils sont également nombreux à travailler sur la zone, notamment à Saint Denis, Roissy, et Villepinte.

Le Grand Roissy attire les cadres ainsi que les actifs exerçant des professions intermédiaires. Ceux-ci résident notamment à Paris, à Cergy ou à Meaux. La carte des déplacements de travailleurs vers la zone dessine les réseaux de transport notamment à travers les communes desservies par les RER B et D.

Des actifs plus ouvriers et moins cadres que dans le reste de la région

Ce sont principalement des employés (29,2 %) et des professions intermédiaires (26,7 %) qui travaillent sur la zone du Grand Roissy. La part d'ouvriers travaillant dans la zone est aussi impor-

tante (19,8 %) si on la compare à la part des ouvriers au niveau régional (14,0 %). La part des cadres (19,4 %) est moins importante qu'au niveau régional (27,9 %) mais reste à un niveau élevé comparé à la part nationale (9,6 %). Cependant ils habitent peu sur le Grand Roissy : seuls 11,8 % des cadres y résident.

Des actifs moins diplômés, légèrement plus jeunes

La part des actifs non diplômés travaillant dans le Grand Roissy est importante : 20,3 % ne possèdent pas de diplôme contre 15,3 % des Franciliens. Par ailleurs, la part des actifs possédant un diplôme de niveau bac + 3 et plus est de 8 points inférieure à celle des actifs franciliens.

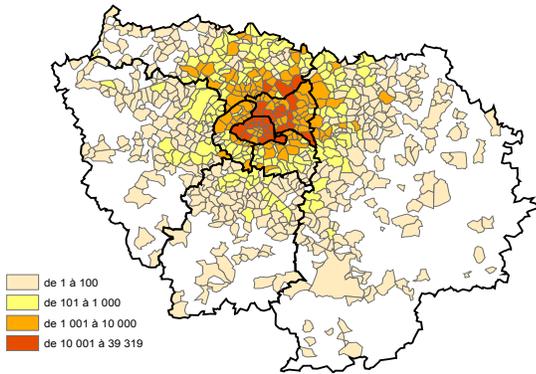
La part des actifs en emploi de moins de 25 ans est légèrement supérieure dans le Grand Roissy qu'en Ile-de-France (9,7 % contre 9,4 %) et la part des plus de 50 ans plus faible (23,2 % contre 24,2 %).

Les actifs travaillant dans le Grand Roissy sont une population plus souvent salariée qu'en Ile-de-France : 92,4 % contre 91,4 %. Les employés y sont un peu plus fréquemment en contrat à durée indéterminée qu'en Ile-de-France (80,3 % contre 79,6 %) et plus fréquemment placés dans des agences d'intérim (1,6 % contre 1,3 %).

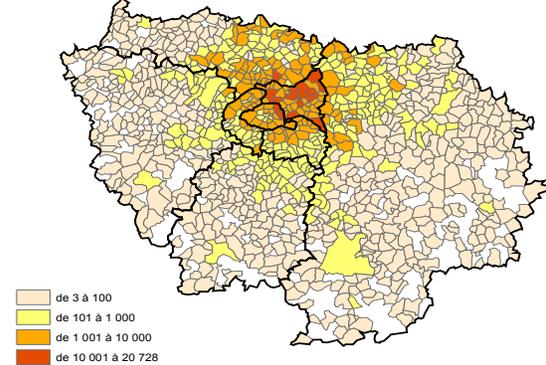
Cartes 3: Les mobilités domicile/travail sur le Grand Roissy

(source: INSEE, Recensement de la population 2010)

Communes de travail des personnes qui **résident** dans le territoire

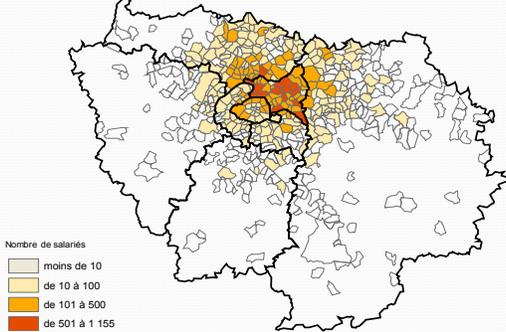


Communes de résidence des personnes qui **travaillent** dans le territoire

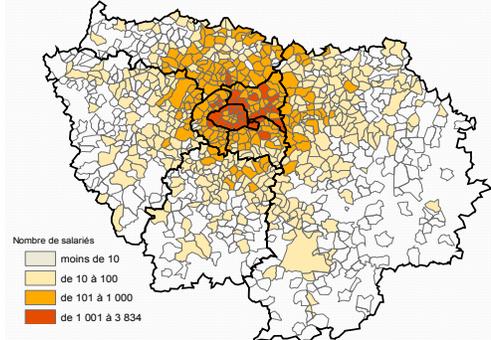


Les mobilités par catégories socioprofessionnelles

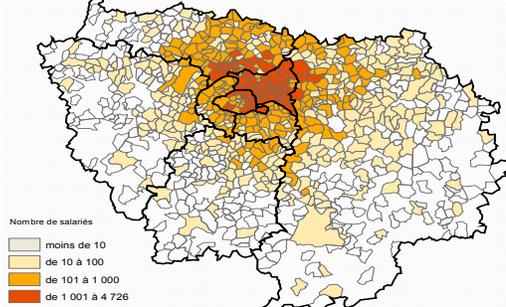
Communes de résidence des **artisans, commerçants et chefs d'entreprise** qui travaillent sur le Grand Roissy



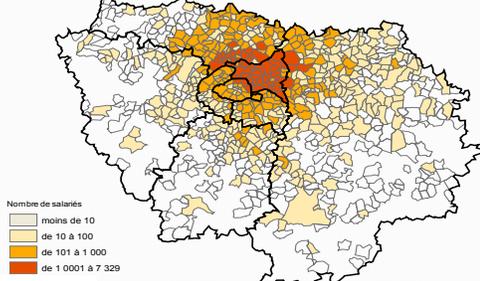
Communes de résidence des **cadres et professions intellectuelles** qui travaillent sur le Grand Roissy



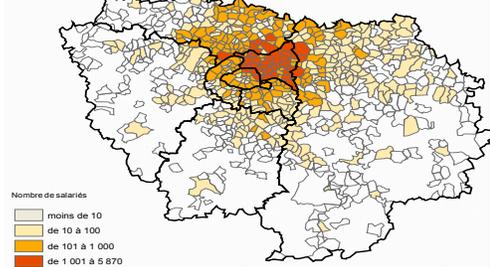
Communes de résidence des **professions intermédiaires** qui travaillent sur le Grand Roissy



Communes de résidence des **employés** qui travaillent sur le Grand Roissy



Communes de résidence des **ouvriers** qui travaillent sur le Grand Roissy



Portrait des demandeurs d'emploi

Fin mars 2014, le Grand Roissy compte près de 210 000 demandeurs d'emploi en recherche active d'emploi (catégories A, B et C), soit 24 % du total régional (source : Pôle emploi). Sur une année, cette population a augmenté plus vite sur ce territoire qu'en Ile-de-France : +7,2 % contre +6,2 %. Environ 38 % sont inscrits à Pôle emploi depuis plus d'un an ce qui est supérieur de deux points à la moyenne régionale.

La demande d'emploi du Grand Roissy est légèrement plus jeune et plus masculine que la moyenne régionale. Sa structure par âge se répartit ainsi :

- Moins de 25 ans : 20 000 demandeurs d'emploi
 - 25-49 ans : 100 000 demandeurs d'emploi
 - 50 ans et plus : 35 000 demandeurs d'emploi
- Comme sur l'ensemble de la Région, c'est pour les plus âgés que l'accroissement de la demande d'emploi est le plus fort avec un rythme presque deux fois plus rapide que pour l'ensemble.

Les deux principaux secteurs d'activité d'origine des demandeurs d'emploi depuis un an sont le commerce de détail et la restauration. Par rapport à l'Ile-de-France, les demandeurs d'emploi

du Grand Roissy sont beaucoup plus souvent des ouvriers et des employés, et bien moins fréquemment des cadres et des agents de maîtrise ou techniciens. Cette structure fait écho à celle de l'emploi des salariés résidant sur le territoire.

Environ 59 000 offres ont été déposées auprès de Pôle emploi sur le Grand Roissy depuis un an. Elles proposent plus fréquemment qu'ailleurs un recrutement en contrat à durée indéterminée puisque ce type de contrat concerne 46 % des offres, contre 42 % en Ile-de-France, et seulement 32 % en France. Par rapport à l'Ile-de-France, elles prennent également plus souvent la forme d'un contrat aidé ou d'un contrat en alternance (apprentissage ou professionnalisation).

Le secteur des services réunit les trois quarts des offres. La particularité du Grand Roissy par rapport à l'Ile-de-France est de proposer davantage d'offres dans les secteurs du commerce (18 % contre 10 %) et de la construction (5 % contre 3 %).

Le point sur les horaires décalés

Les horaires décalés font partie des horaires dits atypiques. Le tableau ci-dessous détaille les différents éléments constitutifs d'une semaine de travail atypique.

	Semaine standard	Semaine atypique
Les horaires	Entre 5 h et 23 h	De 21 h à 6 h (définition juridique du travail de nuit)
Les jours travaillés	5 jours : du lundi au vendredi	Nombre variable : samedi, dimanche ou les jours fériés
L'amplitude de la journée	8 heures	Au-delà de 8 heures ou en-deçà de 5 heures
La structure de la journée	Durée continue avec une pause déjeuner entre 12h et 14h	Temps fragmenté par des coupures de durées variables
Le rythme du temps de travail hebdomadaire	5 jours travaillés et 2 jours de repos consécutifs en fin de semaine	Régulier cyclique (3*8 ou 2*12) ou irrégulier

En moyenne, les deux tiers des salariés en France ont, dans leurs périodes de travail, des éléments d'horaires atypiques.

Sur l'aéroport, cette proportion atteint 80% et a crû ces dernières années, compte tenu d'une activité continue liée au trafic aérien. Les salariés des secteurs du commerce-hôtellerie-restauration et la sûreté-sécurité sont presque tous en horaires décalés.

Source : *Horaires atypiques de travail* – Le point des connaissances sur... INRS – mars 2013

Tableau 3: Les premiers métiers en nombre d'offres collectées par Pôle emploi et par durée de contrat sur le Grand Roissy

Métiers	Nombre d'offres	Part des CDI et CDD de plus de 6 mois
Vendeurs (f/h)	4 035	65 %
Cuisiniers (f/h)	3 312	55 %
Conducteurs de véhicules (f/h)	3 287	63 %
Caissiers, employés de libre service (f/h)	2 797	37 %
Employés administratifs d'entreprise (f/h)	2 668	44 %
Attachés commerciaux et représentants (f/h)	2 558	93 %
Secrétaires (f/h)	2 362	65 %
Professionnels de l'action culturelle, sportive et surveillants (f/h)	2 255	84 %
Agents de gardiennage et de sécurité (f/h)	2 110	56 %

Source : Pôle emploi mars 2013 - mars 2014

Portrait des entreprises

Le point sur les contrats de développement territoriaux (CDT)

Les contrats de développement territoriaux (CDT) sont élaborés et réalisés conjointement par l'Etat, les communes et leurs groupements.

Ils ont pour objet de définir autour des futures gares du Grand Paris un projet de territoire, des objectifs en matière de développement économique et d'accès à la formation, d'aménagement urbain, de logements, de transports et de déplacement.

Quatre CDT sont mis en œuvre sur le Grand Roissy :

- Cœur économique de Roissy – Terres de France
- Val de France – Gonesse – Bonneuil
- Pôle métropolitain du Bourget
- Plaine Commune – Territoire de la culture et de la création.

Si l'emploi global sur le territoire est en hausse entre 2008 et 2012, cette tendance n'est pas identique pour tous les secteurs d'activité.

Dix principaux secteurs du Grand Roissy représentent plus de la moitié de l'emploi salarié de la zone en 2012. Mais, sur cette période, ce sont les emplois liés aux activités des services financiers qui connaissent la plus forte augmentation avec 3 757 créations nettes d'emploi sur la période et sur le territoire (graphique 4 bis).

De grands domaines d'activités sont très développés sur ce territoire : le transport qui représente 16,4 % de l'emploi salarié

du privé et le commerce qui représente 18,7 % de l'emploi salarié en 2012. Le transport tend à être de plus en plus présent sur ce territoire alors que le commerce se stabilise.

Bien qu'il ait perdu 785 emplois en 2012, le transport aérien reste un fort pourvoyeur d'emploi avec 6,9 % des salariés du Grand Roissy.

Une forte présence de très grandes entreprises

La plateforme aéroportuaire de Paris Charles de Gaulle rassemblait 85 000 salariés fin 2012 (selon l'observatoire d'Aéroports de Paris) soit 13,5 % de l'emploi salarié de la zone d'étude. Le nombre de salariés sur cette plateforme a diminué de 2,5 % entre 2011 et 2012 en lien avec une baisse de l'activité du fret mais surtout du fait de gains de productivité dans le transport aérien.

De très grosses entreprises sont présentes sur la zone

aéroportuaire, Air France et Aéroports de Paris sont les deux principaux employeurs privés du territoire. Cependant, parmi les principaux établissements, se trouvent également plusieurs entreprises de la finance et de l'assurance ainsi que des activités de nettoyage.

Des procédures collectives de licenciement moins nombreuses mais plus massives...

Comme en Ile-de-France, les procédures collectives concernant de plus en plus de personnes.

Cette tendance se confirme même en faisant abstraction de la procédure de licenciement collective de l'entreprise PSA sur le site d'Aulnay-sous-Bois. Le nombre moyen d'emplois menacés passe ainsi de 36 par procédure en 2010 à 51 en 2012 (en intégrant la procédure de PSA ce chiffre passe à 104). Cette tendance bien que globale à l'Île-de-France semble être plus importante sur le Grand Roissy.

... dans un territoire créateur d'entreprise

Les créations pures d'établissements sont très importantes sur le territoire avec 2 292 établissements d'un salarié ou plus créés en 2012 soit un taux de création de 5,2 % contre 3,9 % au niveau régional. Les créations d'établissement se sont en particulier concentrées dans le secteur de la construction avec 833 établissements créés dans ce seul secteur.

Le Grand Roissy a été un vecteur de la croissance du nombre d'établissements du secteur marchand sur la période 2008 à 2012 avec une création nette de 1 721 établissements, alors que l'augmentation est de 6 084 pour l'ensemble de l'Île-de-France. Cette donnée se traduit par une légère hausse du poids du territoire, en nombre d'établissements, par rapport à la Région : le Grand Roissy représentait 13,3 % des établissements d'Île-de-France dans le secteur marchand en 2008 et ce taux est passé à 13,6 % en 2012. Ce dynamisme s'appuie en particulier sur le département de la Seine-Saint-Denis qui a vu son nombre d'établissements passer de 33 710 en 2008 à 34 964 en 2012.

Tableau 5 : Procédures collectives et emplois menacés

Année	Emplois menacés	Nombre de procédures
2010	2812	78
2011	3675	71
2012	3230	63

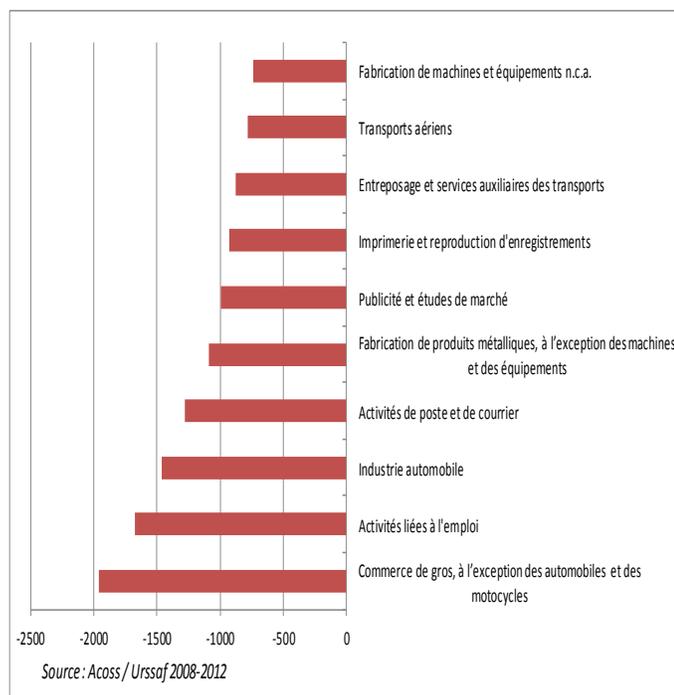
Source : Direccte Île-de-France

Tableau n°6 : Principaux secteurs pourvoyeurs d'emploi

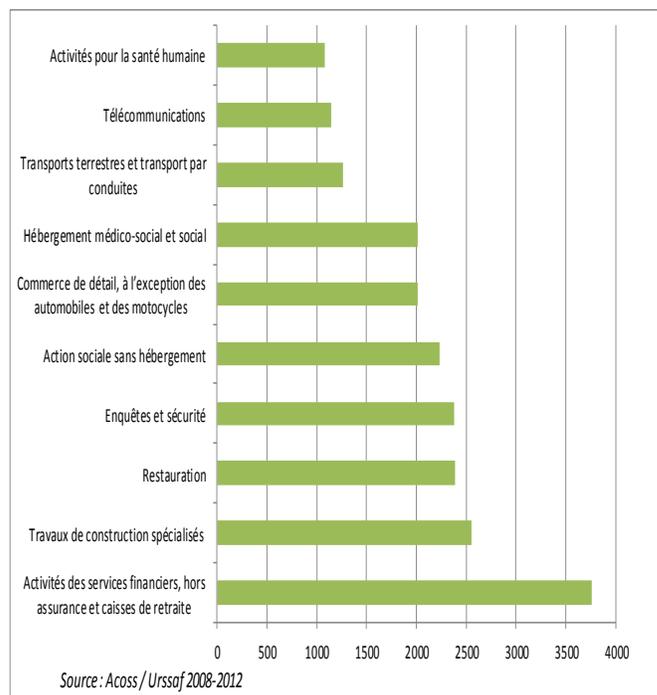
Secteur d'activité	Nombre de salariés fin 2012 (Urssaf)	Nombre de salariés fin 2008 (Urssaf)	Evolution entre fin 2008 et fin 2012 en nombre de salariés
Commerce de détail, à l'exception des automobiles et des motos	54488	52472	3,84 %
Commerce de gros, à l'exception des automobiles et des motos	52232	54192	-3,62 %
Travaux de construction spécialisés	48150	45598	5,60 %
Transports aériens	43546	44331	-1,77 %
Entreposage et services auxiliaires des transports	31015	31891	-2,75 %
Transports terrestres et transport par conduites	29220	27956	4,52 %
Services relatifs aux bâtiments et aménagement paysager	28193	28766	-1,99 %
Restauration	27524	25134	9,51 %
Enquêtes et sécurité	17468	15090	15,76 %
Activités des services financiers, hors assurance et caisses de retraite	16348	12591	29,84 %

Source : Acoff / Urssaf 2008 –2012

Graphique 4 : Evolution de l'emploi salarié des 10 principaux secteurs d'activité en déclin entre 2008 et 2012



Graphique 4 bis : Evolution de l'emploi salarié des 10 principaux secteurs d'activité en expansion entre 2008 et 2012



Glossaire

Chômage : le chômage représente l'ensemble des personnes de 15 ans et plus, privées d'emploi et en recherchant un. Sa mesure est complexe. Les frontières entre emploi, chômage et inactivité ne sont pas toujours faciles à établir, ce qui amène souvent à parler d'un « halo » autour du chômage.

Demandeur d'emploi : les demandeurs d'emploi en fin de mois (DEFM) sont les personnes inscrites à Pôle emploi, en recherche active d'emploi et ayant une demande en cours au dernier jour du mois.

Emplois directs : ce sont les emplois directement liés à la production de biens et de services. Exemple de l'exploitation d'un hôtel : agent(e) d'accueil, gouvernant(e), linge(ère), cuisinier(ère), directeur(rice) etc...

Emplois indirects : ce sont les emplois liés aux entreprises qui fournissent les biens et services nécessaires à la production d'autres biens et services. Suite de l'exemple, les fournisseurs et prestataires d'un hôtel : grossistes en produits alimentaires, vendeurs de linge de maison, maintenance informatique etc...

Emplois induits : ce sont les emplois liés aux dépenses qu'effectuent les salariés travaillant sur les emplois directs ou indirects. Leur nombre et leur localisation sont difficiles à préciser.

Emplois menacés : nombre d'emplois notifiés à la Direccte Ile-de-France pour les procédures de licenciement collectif.

Population active : la population active regroupe la population active occupée (appelée aussi « population active ayant un emploi ») et les chômeurs.

La mesure de la population active diffère selon l'observation statistique qui en est faite. On peut actuellement distinguer trois approches principales : au sens du BIT, au sens du recensement de la population, au sens de la Comptabilité nationale.

Procédure de licenciement collectif : procédure de licenciement d'au moins 10 salariés dans une même période de 30 jours notifiée aux unités territoriales de la Direccte d'Ile-de-France.

Taux d'activité : le taux d'activité est le rapport entre le nombre d'actifs (actifs occupés et chômeurs) et l'ensemble de la population correspondante.

Taux d'emploi : le taux d'emploi d'une classe d'individus est calculé en rapportant le nombre d'individus de la classe ayant un emploi au nombre total d'individus dans la classe. Il peut être calculé sur l'ensemble de la population d'un pays, mais on se limite le plus souvent à la population en âge de travailler (généralement définie, en comparaison internationale, comme les personnes âgées de 15 à 64 ans), ou à une sous-catégorie de la population en âge de travailler (femmes de 25 à 29 ans par exemple).

Taux de chômage : le taux de chômage est le pourcentage de chômeurs dans la population active (actifs occupés et chômeurs).

Taux de création d'établissement : rapport du nombre des créations d'établissements d'une année au stock d'établissements au 1er janvier de cette même année.

Zone d'emploi : une zone d'emploi est un espace géographique à l'intérieur duquel la plupart des actifs résident et travaillent, et dans lequel les établissements peuvent trouver l'essentiel de la main d'œuvre nécessaire pour occuper les emplois offerts.

Quelques pistes pour en savoir plus sur le Grand Roissy

◆ En savoir plus sur les territoires

- ⇒ *Diagnostic socio-économique de l'Est du Val d'Oise* – Conseil général du Val d'Oise – avril 2014
- ⇒ *La Seine-et-Marne devient le 10^{ème} département le plus peuplé de France* – L'Essentiel – Conseil général de Seine-et-Marne – février 2014
- ⇒ *Emploi dans la zone de Roissy* – URSSAF – octobre 2013
- ⇒ *Observatoire de l'emploi* – Maison de l'emploi de l'Est du Val d'Oise – Bulletin annuel n°2 – Année 2013
- ⇒ *Portrait démographique de la Seine-et-Marne Recensement 2009* – Conseil général de Seine-et-Marne – Observatoire départemental – novembre 2012
- ⇒ *Bulletin de conjoncture économique et sociale* – Conseil général de **Seine-Saint-Denis** – parution trimestrielle (zoom au 2^{ème} trimestre 2012 sur le contrat de développement économique « Cœur économique Roissy Terre de France, et au 3^{ème} trimestre 2012 sur la commune d'Aulnay-sous-Bois)
- ⇒ *Roissy Sud Picardie, Chiffres clés* – INSEE – juin 2012

◆ En savoir plus sur certaines thématiques

- ⇒ *La durée du travail en Ile-de-France dans l'enquête SUMER 2010* – Bref thématique n°44 – DIRECCTE Ile-de-France – avril 2014
- ⇒ *Le travail en horaires atypiques en Ile-de-France* – Bref thématique n°43 – DIRECCTE Ile-de-France – février 2014
- ⇒ *L'emploi à l'aéroport Paris-Charles de Gaulle, Recensement 2012 - Aéroports de Paris - 2014*
- ⇒ *Horaires atypiques de travail* – Le point des connaissances sur... INRS – mars 2013
- ⇒ *Evaluation des impacts économique et social, des aéroports Paris-Charles de Gaulle, Paris-Orly, Paris-Le Bourget pour l'année 2010* – Etude BIPE réalisée pour Aéroports de Paris - 2012
- ⇒ *Horaires atypiques et contraintes dans le travail : une typologie en six catégories* – Premières Synthèses Dares – mai 2009 – n°22.2

◆ A venir

- ⇒ Site internet du forum emploi du Grand Roissy : www.grandroissy-emploi.fr

Groupement d'intérêt public Emploi Roissy Charles de Gaulle
Bâtiment Aéronef – Place de Magellan – BP 9003 – 95731 – Roissy CDG Cedex

Directeur de la publication : GIP Emploi Roissy

Réalisation : Groupe observatoire du Comité d'orientation stratégique emploi formation (COSEF) du GIP Emploi Roissy.
En particulier : DIRECCTE Ile-de-France, Région Ile-de-France, conseil général de Seine-et-Marne, conseil général de Seine-Saint-Denis, Aéroports de Paris, Pôle emploi, Maison de l'emploi de l'Est du Val-d'Oise, conseil général du Val-d'Oise, EPA Plaine de France,, Institut d'aménagement et d'urbanisme.

Publication :
GIP Emploi Roissy

Direction de la publication : groupe de travail observatoire COSEF Grand Roissy

Réalisation : David Anglaret (Direccte IDF), Marc Deman (GIP Emploi Roissy CDG), Florent Dezenaere (Direccte IDF)

Site internet : www.giproissycdg.fr